

Manon Lescaut
Texte 2 : L'évasion de Saint-Lazare
Commentaire

Mouvement du texte :

Nous suivons les étapes de l'évasion très romanesque du Chevalier (ruses et violence)

1/ Première étape : négociations dans la chambre du supérieur de Saint-Lazare

Deuxième étape : de la chambre à la porte de la rue, montée du suspense

2/ A la porte de la prison

3/ Troisième étape : dans la rue, libre

Problématiques possibles :

1. En quoi cet épisode est-il particulièrement romanesque ?

2. En quoi sa conception de la morale marginalise-t-il le chevalier ?

3. En quoi ce texte montre-t-il un héros partagé entre une bonne éducation et un comportement de bandit ?

Commentaire linéaire

1/ Première étape : négociations dans la chambre du supérieur de Saint-Lazare (lignes 1-13)

C'est un dialogue qui rapporte les paroles directement ou indirectement.

a) Réaction du supérieur : il est comme médusé. (lignes 1-2)

Ce compliment devait le surprendre. Il demeura quelque temps à se considérer sans répondre.

Le chevalier, après avoir réussi à entrer par ruse dans la chambre du supérieur de Saint-Lazare, vient de lui dire tout à trac qu'il désire quitter la prison et qu'il compte sur sa bonne volonté pour l'y aider. Cette demande pour le moins audacieuse explique le début de notre extrait : « Ce compliment devait le surprendre. » Est-ce de la naïveté ou une **douce ironie** ? Comment le gardien d'une prison ne serait pas surpris devant une telle demande ? Le mot « compliment » indique bien de **l'ironie**, même s'il lui a parlé très courtoisement. L'attitude du supérieur est un peu énigmatique mais on peut imaginer qu'il se demande si le chevalier ne déraisonne pas. Il semble chercher sur son visage des signes de folie. De plus, que pourrait-il répondre à une demande aussi audacieuse, aussi déraisonnable ?

b) Des Grieux reformule son « compliment ». (lignes 2-4)

Comme je n'en avais pas à perdre, je repris la parole pour lui dire que j'étais touché de toutes ses bontés, mais que la liberté étant le plus cher de tous les biens, surtout pour moi à qui on la ravissait si injustement, j'étais résolu de me la procurer cette nuit même, à quelque prix que ce fût ;

Des Grieux rapporte ensuite son petit discours **de manière indirecte**. En homme de qualité, bien éduqué, il cherche à justifier l'acte qui va suivre, acte digne d'un bandit. Il commence par une **concession** au

supérieur (« j'étais touché de toutes ses bontés ») avant de lui opposer sa liberté physique. Pour accroître la portée de son argument, il ne dit pas « la liberté étant mon bien le plus cher » mais il **généralise** son propos de manière à le transformer en **maxime** morale incontestable. Etrange **maxime** morale : la fin (sa passion pour Manon) justifie les moyens ! De plus, on sait qu'il demande sa liberté pour mieux retomber dans les filets de sa passion pour Manon. L'**argument** de l'injustice fait vraiment sourire quand on connaît son passif déjà lourd. Et il n'a pas peur de renforcer l'**adverbe** « injustement » par l'**adverbe d'intensité** « si ». Est-il à ce point cynique ? Il est amusant de voir qu'il use du verbe « ravissait » alors que lui-même largement volé. Il finit son **argumentation** par des menaces verbales à peine voilées (« à quelque prix que ce fût ») qu'il assortit aussitôt après d'une menace visuelle. L'**expression ironique** « une honnête raison » montre tout le cynisme du personnage. La **périphrase euphémique** « honnête raison de silence » pour désigner le pistolet est quelque peu **comique**. En effet, l'adjectif « honnête » ressemble fort ici à une antiphrase, même s'il peut avoir le sens de « convenable ».

c) Négociations au pistolet (lignes 4 à 12)

et, de peur qu'il ne lui prît envie d'élever la voix pour appeler du secours, je lui fis voir une honnête raison de silence, que je tenais sous mon justaucorps.

L'**expression ironique** « une honnête raison » montre tout le cynisme du personnage. La **périphrase euphémique** « honnête raison de silence » pour désigner le pistolet est quelque peu **comique**. En effet, l'adjectif « honnête » ressemble fort ici à une antiphrase, même s'il peut avoir le sens de « convenable ».

« Un pistolet ! me dit-il. Quoi ! mon fils, vous voulez m'ôter la vie pour reconnaître la considération que j'ai eue pour vous ?

— À Dieu ne plaise ! lui répondis-je ; vous avez trop d'esprit et de raison pour me mettre dans cette nécessité ; mais je veux être libre, et j'y suis si résolu, que si mon projet manque par votre faute, c'est fait de vous absolument.

La suite de dialogue est rapportée au **discours direct**. Ainsi, en nous faisant entendre les paroles des personnages telles qu'elles ont été prononcées, l'auteur donne de la vivacité à son **dialogue**. Il nous fait sentir ici tout l'émoi du supérieur, qui essaye lui aussi d'**argumenter**. Notez les **deux exclamatives** (« Un pistolet ! » ; Quoi !). Malgré son émotion, il n'est pas totalement décontenancé et tente de persuader le jeune homme par un **argument** qui puisse toucher son cœur : sa **question rhétorique**, en effet, interpelle sa conscience en lui présentant un **illogisme** entre la cause (« reconnaître la considération ») et la conséquence (« vous voulez m'ôter la vie »). De plus, il ajoute l'**apostrophe** « mon fils », qui lui rappelle ainsi qu'il a eu toutes les bontés d'un père pour lui. Il lui rappelle par la même occasion qu'il est un prêtre et qu'attenter à sa vie est un sacrilège.

Des Grieux repousse habilement **l'argument**. **L'expression** « A Dieu ne plaise » signifie « pourvu que cela n'advienne pas ». **Son raisonnement** est bien dans l'optique d'une morale de l'intention : « Certes, je ne veux pas vous tuer, mais si mon intérêt supérieur qui est ma liberté l'exige (« cette nécessité »), je serai obligé de le faire. De ce fait, je ne serai pas coupable de votre mort mais c'est vous qui vous serez mis vous-même dans ce malheur. » Il a l'insolence de tenter d'imposer au supérieur **une distorsion** entre son intelligence et sa conscience morale : « vous avez trop d'esprit et de raison pour me mettre dans cette nécessité ». La satisfaction de son désir est première et devient sa norme morale, peu importe les dégâts collatéraux. **La conjonction adversative** « mais » exprime bien cette revendication, ainsi que le « je veux », développé par le « j'y suis si résolu ». Sa vision erronée de la morale va jusqu'à reporter la faute sur l'autre : « si mon projet manque par votre faute ». Le chevalier **surjoue** sans doute un peu l'homme plein d'aplomb ; c'est une sorte de bluff : **les phrases déclaratives, les marques affirmées de la première personne** ou encore **l'adverbe hyperbolique** « absolument », qui n'ajoute rien à l'idée exprimée par « c'est fait de vous » (qui signifie de manière euphémique « vous êtes mort »), si ce n'est de faire davantage peur.

— **Mais, mon cher fils, reprit-il d'un air pâle et effrayé, que vous ai-je fait ? quelle raison avez-vous de vouloir ma mort ?**

— **Eh ! non, répliquai-je avec impatience. Je n'ai pas dessein de vous tuer : si vous voulez vivre, ouvrez-moi la porte, et je suis le meilleur de vos amis. »**

Les propos de Des Grieux semblent efficaces. Le supérieur ajoute l'adjectif « cher » dans son **interpellation**, comme pour faire un dernier effort pour le persuader. Le narrateur **décrit** les manifestations physiques de la peur (« d'un air pâle et effrayé »). Son désarroi s'exprime par **deux questions rhétoriques**, qui n'attendent pas de réponse, si ce n'est un changement d'attitude du chevalier. La première veut lui rappeler qu'il s'attaque à un innocent, qui lui a de plus toujours témoigné de l'amitié. La seconde développe la première en introduisant le mot choquant de « mort ». A noter qu'il transforme la phrase précédente du jeune homme en faisant apparaître les sous-entendus. Il avait dit « je veux être libre » ; le supérieur dit « vouloir ma mort ». C'était bien ce qui était dit dans **l'euphémisme** « c'est fait de vous absolument ».

C'est la fin du **dialogue**. La phrase du supérieur dérange la conscience du chevalier, comme le précise **la proposition incise** « répliquai-je avec impatience ». Il ne sort pas de sa morale de l'intention : son but ultime, son « dessein », n'étant pas de tuer, s'il en vient à le faire ce sera la faute du supérieur. La phrase qui suit est une merveille d'immoralité. La **conséquence** introduite par **la conjonction** « et » est **hyperbolique** (notez le **superlatif** « meilleur » et le terme « ami ») et sans doute même pas **ironique**.

Seulement **la cause** (« ouvrez-moi la porte ») est précédée d'une **condition** (« si vous voulez vivre ») qui est une parfaite **antithèse de la conséquence** (« meilleur ami »). Nous sommes dans un raisonnement parfaitement spécieux. Notons enfin que le verbe « suis » est au **présent à valeur de futur** proche comme s'il voulait montrer au supérieur que cela est facilement accessible, en semblant oublier la petite condition qu'il y met, à savoir sa mise en liberté, ce qui va quand même contre la conscience du supérieur !

d) Comme les négociations verbales échouent, Des Grieux passe à l'action (lignes 12-13)

J'aperçus les clefs qui étaient sur la table ; je les pris, et je le priai de me suivre en faisant le moins de bruit qu'il pourrait.

Comme c'est un dialogue de sourds entre deux visions morales incompatibles, le chevalier passe aux actes. Nous avons une suite d'actions qui suggèrent une rapidité d'action, notamment grâce à l'**asyndète** (« j'aperçus [...] ; je les pris »). Il a à peine vu les clés qu'il s'en empare. Le verbe « priai » montre là encore l'effronterie du personnage qui a un **comportement antithétique** de bandit parlant avec toute la politesse d'un gentilhomme.

Deuxième étape : de la chambre à la porte de la rue

Il fut obligé de s'y résoudre. À mesure que nous avançons et qu'il ouvrait une porte, il me répétait avec un soupir : « Ah ! mon fils, ah ! qui l'aurait jamais cru ?

— Point de bruit, mon père, » répétais-je de mon côté à tout moment.

*Le supérieur essaye encore timidement de parler à la conscience de la brebis qui s'égare mais Des Grieux est sourd à ses doux reproches. Seul compte son désir de liberté dont il s'approche au fur et à mesure des portes qui s'ouvrent. L'auteur crée un **suspense haletant** : il nous rend complice d'un homme qui ne mérite peut-être pas notre estime. En effet, les portes se succèdent, le supérieur est encore récalcitrant et le chevalier semble lui-même inquiet, comme l'indique **le complément de temps** « à tout moment » : les plaintes du père pourraient attirer l'attention.*

Enfin nous arrivâmes à une espèce de barrière qui est avant la grande porte de la rue.

*Ainsi, l'**adverbe** « enfin » sonne comme un soulagement, soulagement du chevalier comme du lecteur complice. Seulement, comme dans tous les bons **romans à suspense**, la dernière étape est toujours la plus dangereuse. Au moment même où l'on croit réussir, tout peut encore mal tourner. On suppose donc **une dernière péripétie**, sinon l'aventure manquerait de romanesque.*

Je me croyais déjà libre, et j'étais derrière le père, tenant ma chandelle d'une main et mon pistolet de l'autre.

*« Je me croyais libre » ravive bien l'inquiétude car **le verbe** « croire » indique une menace. Prévost nous présente **une scène très pittoresque**, digne d'un tableau à la Caravage : une scène nocturne seulement éclairée par la lueur vacillante d'une chandelle et fat un effet de projecteur sur l'arme. Le lecteur est littéralement plongé dans la scène et tremble d'angoisse.*

2/ A la porte de la prison (lignes 14-20)

a) L'ultime péripétie : l'incident du domestique (lignes 14-18)

Pendant qu'il s'empressait d'ouvrir, un domestique qui couchait dans une chambre voisine, entendant le bruit de quelques verrous, se lève et met la tête à sa porte.

L'incident attendu se produit enfin. Après **un imparfait de second plan** (« s'empressait »), l'auteur a fait le choix de **l'indicatif présent** plutôt que d'user **d'un passé simple** pour décrire les actions du domestique (« se lève et met la tête »). Ce **présent de narration** actualise la scène et la met sous nos yeux. On croit, comme Des Grieux, voir apparaître la tête du domestique.

Le bon père le crut apparemment capable de m'arrêter. Il lui ordonna avec beaucoup d'imprudence de venir à son secours.

La première phrase est la cause de la seconde, mais l'auteur choisit **l'asyndète** pour créer un effet de rapidité. **Le complément circonstanciel de manière** « avec beaucoup d'imprudence » peut surprendre. L'imprudence en effet va entraîner un assassinat mais celui qui dit cela n'est-il pas lui-même l'auteur du crime ? On a l'impression, encore une fois, que Des Grieux se dédouane et reporte la responsabilité de sa faute sur un autre.

C'était un puissant coquin, qui s'élança sur moi sans balancer. Je ne le marchandai point ; je lui lâchai le coup au milieu de la poitrine.

La suite le confirme : il traite celui qui fait son devoir avec courage (« s'élança sur moi sans balancer ») et qu'il va assassiner de « puissant coquin ». Les valeurs sont totalement inversées mais dans sa morale de l'intention, ce qui compte encore une fois, c'est sa liberté et toute personne qui s'y oppose est responsable de ce qui peut lui arriver de malheureux. Pour le chevalier, il ne peut être tenu responsable des dommages collatéraux. Bref, la fin justifie les moyens. Non seulement, il l'appelle du terme particulièrement **péjoratif** de « coquin », ce qui signifie à cette époque « un misérable sans cœur et sans honneur » (Richelet), ce qui semble exactement le contraire et pourtant le narrateur n'est pas **ironique**. Il ne faut pas oublier aussi qu'il est noble et que pour lui la valetaille est méprisable. La force du domestique -il est « puissant » - est encore un élément de justification : ce serait de la légitime défense et cela nécessiterait le recours à l'arme. Le verbe « marchandai » montre qu'il n'hésite pas à le supprimer. Cela prouve qu'il sait que le pistolet est chargé. Il aurait pu le blesser pour le mettre hors de combat mais il choisit froidement de viser le cœur : « je lui lâchai le coup au milieu de la poitrine ». Là

encore, l'auteur a recours à **l'asyndète** pour rendre plus vif l'enchaînement des actions et montrer l'absence de scrupule du chevalier. Bref, nous sommes dans un passage très romanesque, où le héros sans peur mais pas sans reproche montre ses capacités d'action.

« Voilà de quoi vous êtes cause, mon père, dis-je assez fièrement à mon guide.

Immédiatement, il reporte la faute sur le supérieur. Pour lui, il ne peut être coupable, même s'il est la cause immédiate du meurtre. La cause initiale est bien selon lui l'ordre qu'il a lancé au domestique, oubliant qu'il avait auparavant contraint le père à agir contre son devoir. **Paradoxalement** mais c'est conforme à son éducation noble, il demeure courtois avec le père, comme le montre **l'apostrophe**, tout en l'accusant. **L'adverbe** « fièrement » montre son absence de scrupule. **L'adverbe** « assez » tempère-t-il l'excès de l'autre adverbe ou au contraire le renforce, ce qui serait **une litote** ? Il est sans doute très fier de son exploit.

b) Reprise de l'évasion (lignes 19-21)

Mais que cela ne vous empêche point d'achever, » ajoutai-je en le poussant vers la dernière porte. Il n'osa refuser de l'ouvrir.

La suite montre un mépris total pour le domestique. Le supérieur doit en être très ému mais il ne lui laisse pas loisir de s'apitoyer sur le mort car seule compte sa liberté.

3/ Troisième étape : dans la rue, libre (lignes 20-24)

a) Actions à l'extérieur (lignes 20-22)

Je sortis heureusement, et je trouvai à quatre pas Lescaut qui m'attendait avec deux amis, suivant sa promesse. Nous nous éloignâmes.

L'adverbe « heureusement » montre son égoïsme : seul compte son bonheur. Le plan a marché à merveille et il retrouve ses complices : ce que l'on sait de Lescaut, le frère de Manon, montre à quel degré de bassesse en est arrivé le chevalier. Lescaut est cependant présenté **paradoxalement** comme un homme d'honneur (« suivant sa promesse »). Finalement, toutes les valeurs sont renversées au nom de son bonheur : ceux qui s'y opposent sont des mauvais, ceux qui le favorisent sont des bons.

b) dialogue entre les complices (lignes 22-24)

Lescaut me demanda s'il n'avait pas entendu tirer un pistolet. « C'est votre faute, lui dis-je ; pourquoi me l'apportiez-vous chargé ? »

Devant la remarque de Lescaut, le chevalier a l'indécence de dénoncer même son complice, en reportant la responsabilité du crime sur lui. Décidément, Des Grieux est irréprochable !

Cependant je le remerciai d'avoir eu cette précaution, sans laquelle j'étais sans doute à Saint-Lazare pour longtemps.

Cependant, il se rend compte qu'il ne faut pas trop accabler un complice qui peut encore lui être utile. Une attitude paradoxale ? Il l'accuse certes d'être responsable du meurtre mais, finalement la victime est méprisable et c'était, selon lui, la seule solution pour quitter la prison. On peut se demander si ce meurtre va lancer la justice à ses trousses. La suite montrera que la victime est en fait quantité négligeable.

Prolongements possibles :

Par exemple des scènes d'évasions célèbres dans la littérature ou le cinéma.

- Evasion d'Edmond Dantès dans le *Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas
- Evasion de Fabrice del Dongo dans *La Chartreuse de Parme* de Stendhal
<https://ekladata.com/5tO2AYoCXbHffoWa6JKBmaeyGaY/chartreuse.pdf>
- Evasion de Benvenuto Cellini du château Saint-Ange, à Rome, dans *Mémoires de Benvenuto Cellini écrites par lui-même*
- *Le Caporal épinglé* de Jacques Perret
- Evasion de Gisèle dans *Le Capitaine* (film d'André Hunnebell, d'après le roman éponyme de Michel Zévaco)
- Evasion des prisonniers français dans le film *La Grande Illusion* de Jean Renoir
- Le film *Le Fugitif* d'Andrew Davis avec Harrison Ford